



Déclaration de consentement des participants à l'appel à contributions photographiques "Espaces africains" concernant le traitement et le stockage des données personnelles

vis-à-vis de l
Université de Bayreuth
Universitätsstr. 30
95447 Bayreuth

Appel à contributions photographiques "Icônes africaines" organisé par le pôle d'excellence Africa Multiple du 15 juillet au 15 août 2022

L'Africa Multiple Cluster of Excellence organise un appel à contributions photographiques sur le thème des "Icônes africaines" jusqu'au 15 août 2022. En utilisant un fournisseur de sondage en ligne (www.pollunit.com), les douze photographies les mieux notées seront déterminées et ensuite utilisées pour le calendrier annuel du Pôle d'excellence. Toutes les contributions soumises par email conformément aux termes et conditions de l'appel seront notées sur la plateforme de sondage en ligne susmentionnée. La période de sondage aura lieu du 20 août au 15 septembre 2022.

Les termes et conditions de l'appel peuvent être consultés à l'adresse suivante :

[https://www.africamultiple.uni-bayreuth.de/en/Marketing/Call for Photographs2022/Terms and conditions 2022/index.html](https://www.africamultiple.uni-bayreuth.de/en/Marketing/Call%20for%20Photographs2022/Terms%20and%20conditions%202022/index.html)

Finalité des données :

En soumettant les contributions photographiques par courrier électronique conformément aux conditions générales, les photographes participeront automatiquement à l'appel à contributions photographiques 2022. Le traitement des données à caractère personnel aura lieu lors de la détermination des douze photographies les mieux notées via un sondage public en ligne, ainsi que lors de la publication en ligne de la contribution et du nom du participant et lors de l'information du photographe par courriel sur le résultat du sondage.

Le Pôle d'excellence de l'Université de Bayreuth a l'intention d'utiliser ces photographies et les informations correspondantes (lieu de résidence du photographe, date de naissance, titre de l'image et courte description) de la manière suivante :

Le Pôle d'excellence de l'Université de Bayreuth entend publier et imprimer les 12 photos les mieux notées ainsi que les informations correspondantes dans le calendrier photographique 2023 du Pôle d'excellence. En outre, le Pôle d'excellence peut utiliser les photos pour promouvoir l'appel à contributions photographiques à l'avenir. En outre, l'Université de Bayreuth a l'intention d'utiliser les contributions soumises ainsi que les informations correspondantes pour promouvoir le Pôle d'excellence et l'Université de Bayreuth sur ses sites web et sous-sites web (<https://www.uni-bayreuth.de>, <https://www.africamultiple.uni-bayreuth.de>) ainsi que sur ses canaux de médias sociaux.

Consentement et déclaration concernant l'œuvre et son utilisation

Les participants déclarent consentir à ce que leurs contributions à l'appel susmentionné soient utilisées gratuitement par l'Université de Bayreuth de manière exhaustive, sans restriction dans l'espace et dans le temps, et de manière non exclusive, de la manière décrite. Les photographies peuvent être traitées, éditées, combinées avec d'autres matériels, reproduites, stockées, publiées et archivées à cette fin.

Les douze photographies les mieux notées pourront recevoir une rémunération de 350 euros chacune.



Si des médias tiers publient les photographies les mieux notées, les participants déclarent lors de leur inscription que celles-ci sont libres de droits de tiers ou peuvent être utilisées gratuitement dans le cadre de la promotion de l'appel ou du calendrier.

Les contributeurs sont conscients que les photos, en particulier, peuvent être copiées à partir du support de publication (par exemple, Internet), utilisées ailleurs et modifiées sans que l'Université de Bayreuth n'ait aucune influence sur ce point.

Les contributeurs sont conscients qu'ils peuvent révoquer leur consentement à l'enregistrement et au stockage de ces données avec effet pour l'avenir sans que cela n'entraîne d'inconvénients.

L'Université de Bayreuth n'est pas responsable des inexactitudes ou des erreurs dans cette traduction anglaise. En cas de doute, les originaux allemands doivent être utilisés devant un tribunal.

Informations selon l'art. 13 GDPR

I. Nom et adresse de la personne responsable

La personne responsable au sens du règlement général sur la protection des données et des autres lois nationales sur la protection des données des États membres ainsi que d'autres règlements sur la protection des données est le :

Universität de Bayreuth
Universitätsstr. 30
5440 Bayreuth
Allemagne

Représenté par le Président
Prof. Dr. Stefan Leible
Universitätsstr. 30
95440 Bayreuth
Téléphone : +49 (0)921 / 55-5201
Courriel : praesident@uni-bayreuth.de

II. Nom et adresse du délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données de la partie responsable est :

Thomas Frahnert
ZUV, salle 1.17
Universitätsstr.30
95440 Bayreuth
Allemagne
Téléphone : +49 (0)921 / 55-5335
Courriel : datenschutz@uni-bayreuth.de

III. Droits des personnes concernées

1. Généralités

En ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel, vous disposez, en tant que personne concernée, des droits suivants, conformément aux art. 15 et seq. GDPR :

- Vous pouvez demander des informations pour savoir si nous traitons vos données personnelles. Si c'est le cas, vous avez le droit d'obtenir des informations sur ces données personnelles ainsi que d'autres informations liées au traitement (Art. 15 GDPR). Veuillez noter que ce droit à l'information peut être limité ou exclu dans certains cas (cf. notamment l'article 10 BayDSG).



- Dans le cas où les données à caractère personnel vous concernant sont incomplètes ou ne sont pas (ou plus) exactes, vous pouvez demander que ces données soient rectifiées et, si nécessaire, complétées (art. 16 GDPR).

- Si les conditions légales sont remplies, vous pouvez demander l'effacement de vos données personnelles (Art. 17 GDPR) ou la restriction du traitement de ces données (Art. 18 GDPR). Toutefois, le droit à l'effacement conformément à l'art. 17 para 1 et para 2 du GDPR ne s'applique pas si, entre autres, le traitement des données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution d'une tâche d'intérêt public ou à l'exercice de l'autorité publique (Art. 17 para 3 point b GDPR).

- Vous avez le droit de vous plaindre du traitement de vos données personnelles auprès d'une autorité de contrôle au sens de l'art. 51 GDPR. L'autorité de contrôle compétente pour les organismes publics bavarois est le commissaire d'État bavarois à la protection des données, Wagnmüllerstr. 18, 80538 Munich.

2. Droit de rétractation

Dans la mesure où le traitement est fondé sur le consentement, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. La révocation ne prend effet que pour l'avenir ; cela signifie que la révocation n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'à la révocation.

3. Droit d'opposition

Pour des raisons découlant de votre situation particulière, vous pouvez également vous opposer à tout moment à notre traitement des données personnelles vous concernant (art. 21 GDPR). Si les conditions légales sont remplies, nous ne traiterons plus vos données personnelles.

4. Informations complémentaires

La prise de décision automatisée ou le profilage au sens juridique n'a pas lieu. Vous ne pouvez pas utiliser l'application sans fournir vos données personnelles.

IV. Finalités et base juridique du traitement

1. Finalité

Les œuvres et les données seront utilisées aux fins suivantes :

- Impression du calendrier photographique annuel du Pôle d'excellence de l'Université de Bayreuth.
- Promotion de l'appel à contributions en cours et à venir
- Promotion du Pôle d'excellence et de l'Université de Bayreuth sur ses sites et sous-sites web (<https://www.uni-bayreuth.de>) ainsi que sur ses canaux de médias sociaux.

2. Base juridique

- Art. 6 para 1 S. lit. a GDPR

J'ai lu et compris le formulaire de consentement et je donne mon consentement par la présente :

_____.
Prénom Nom de famille

_____.

_____.
Date Signature

_____.